



PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES AGRICULTEURS POUR LE FINANCEMENT D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPLOITATION (PDE)

1 - OBJET

L'aide à la réalisation d'un Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) vise les candidats à l'installation agricole dans la préparation et la consolidation de leur projet. Cette aide vise à fournir un accompagnement pour élaborer un plan détaillé qui permettra de structurer et de développer efficacement leur exploitation agricole.

2 - BÉNÉFICIAIRE

Jeunes Agriculteurs

3 - MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

En partenariat avec le Point Info Installation (JA) et le Service Développement des Entreprises de la Chambre d'Agriculture), le Conseil Départemental a décidé de soutenir l'installation des jeunes agriculteurs, en apportant à chacun une aide financière correspondant à 50 % du coût Hors Taxes, avec un plafond d'aide de 400 € pour la réalisation d'un PDE.

DANS LA LIMITE DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ANNUELLE DISPONIBLE

Taux de l'aide	Plafond de l'aide (coût Hors Taxes)
50 %	400 €

4 - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET PIÈCES A FOURNIR

- Situation au Répertoire SIRENE
- RIB de l'exploitation (Nom propre ou société)
- Facture acquittée du PDE
- Copie de l'arrêté d'attribution de l'aide DJA (Dotation Jeune Agriculteur) suite à l'avis – favorable de la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA).

Les dossiers complets seront transmis par le Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) au Département.

5 - MODALITÉ D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

Le dossier sera instruit au sein du Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire, puis soumis pour décision à la délibération du Conseil Départemental ou de sa Commission Permanente, dans la limite des crédits disponibles.

6 - ENGAGEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

LE NON-RESPECT DES OBLIGATIONS DÉFINIES DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT POURRA ENTRAÎNER LE REMBOURSEMENT DE LA SUBVENTION

7 - SERVICE INSTRUCTEUR

Adresse	Téléphone	Courriel
Département des Pyrénées-Orientales Pôle Territoires et Mobilités Service Foncier Rural – Agriculture et Agroalimentaire Hôtel du Département 24 Quai Sadi Carnot BP 906 66 906 Perpignan cedex	04 68 85 82 40	liste.agri@cd66.fr